

# Situation CRITique pour les CT !

Cette année s'achevait la formation de la 5<sup>ème</sup> promo d'ITS et commence le parcours semé d'embûches de la 6<sup>ème</sup> et avant-dernière promotion.

Souvenez-vous : à la base, le CRIT c'était les promesses douces et chantantes de l'administration pour revaloriser les contrôleurs du travail. Puis très vite est apparue la notion innovante de « *stock résiduel de contrôleur.euses du travail* » formulée par notre DRH. Ce qui, selon l'administration, devait représenter initialement une quantité négligeable, est devenu un fiasco majeur pour la DRH. En fait de stock résiduel, il apparaît qu'en 2020 les CT seront environ 900 dans les services du ministère.

Prétendant vouloir se saisir du problème, l'administration a invité les organisations syndicales à venir « négocier » sur l'avenir de ces CT. Mais de ces « négociations » entreprises en 2017 sur le sort de celles et ceux qui ne seront pas *critérisés.es* ; IL NE RESTE RIEN. La DRH a fait miroiter aux organisations syndicales, le temps de quelques réunions, la possibilité d'un plan de requalification qui se solderait par une solution pas trop moche pour les CT... mais c'est du passé ! A ce jour, rien n'est prévu et l'on peut craindre le pire : sortie de section pour les agent.es de contrôle, mutations géographiques ou fonctionnelles forcées...

Pour celles et ceux qui passent le concours, voire décrochent la timbale, la situation n'est pas pour autant satisfaisante. Avant de regagner des services exsangues suite aux suppressions de poste, les galérien.nes du CRIT ont à faire face :

- Au mépris du ministère pour le « *stock résiduel* » et les recalés dans le plus grand arbitraire, pour certain.es depuis maintenant 6 ans.
- Aux aléas de la formation, pas toujours adaptée, et surtout à l'obligation de désorganiser, pendant ces 6 mois, leur vie personnelle dans des proportions parfois aberrantes
- A un jury pédant et insultant dont les rapports lamentent chaque promotion davantage que la précédente



Dans ce contexte de délitement orchestré, les jurys chargent encore la barque et se permettent les propos les plus dédaigneux à l'égard de nos collègues ainsi que des attitudes vexatoires.

Lors de l'oral de sortie, on a ainsi vu le président du jury en personne prendre place dans la salle d'attente des candidat.es avant qu'ils et elles ne passent sur le grill, profitant ainsi, en catimini, des échanges et impressions partagés entre camarades de promo !

Quand on se rappelle que ledit président occupe également l'éminente fonction de membre du comité de déontologie de l'inspection du travail, il y a de quoi être surpris par cette posture.

La lecture du rapport du jury de sortie de la promo ITS 2017 fut également un nouveau crachat à recevoir pour les lauréat.es du concours. Florilège :

*« Manifestement certains ITS, reçus au CRIT, grâce à un bon dossier RAEP et avec l'espoir qu'ils puissent combler certaines de leurs lacunes techniques n'ont pas pu mettre à profit les six mois de formation leur permettant d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour prendre la pleine mesure de leur poste et de leur statut d'agents de catégorie A ».*

*« Dans cette promotion un nombre non négligeable d'ITS risque d'être en difficulté dans leurs fonctions. Le jury n'a proposé leur titularisation qu'en faisant preuve d'une très grande mansuétude, eu égard aux six mois de formation et à l'admission au concours réservé. Un jury moins tolérant aurait sans doute proposé la non-titularisation d'un nombre conséquent d'ITS assortie de prolongations de stages pour certains d'entre eux avec obligation de formations complémentaires. »*

*« Globalement le jury estime qu'un tiers de la promotion exercera ses missions sans problème, un autre tiers devra faire l'objet d'un suivi attentif, le dernier tiers étant potentiellement en difficulté s'il n'est pas accompagné et tutoré de très près. »*

Mais pour qui se prend ce jury généreusement rémunéré pour insulter des collègues ? Quelle légitimité ont ces personnes pour juger de manière lapidaire les candidat.es ? Bon nombre des membres du jury occupent des postes éloigné.es du terrain et ne savent pas ou plus grand-chose de nos métiers : poste de hiérarques, retraités. Quel crédit doit-on leur accorder pour juger du travail dont ils et elles sont totalement déconnecté.es ?

Les inspecteur.trices du travail dans ce jury participent, de fait, à ce mépris, qu'ils tentent ou non de défendre leur collègues.

Accusant encore le coup de ce rapport incendiaire, les candidat.es au CRIT 2018 ont dû se rendre à Reims pour s'exposer de nouveau à ce mépris.

Ajoutant à la méchanceté des mots la violence des actes, le jury de la promotion 2018 a décidé de ne pas pourvoir 7 des 200 postes ouverts au concours, revenant ainsi sur l'objectif ministériel notoirement insuffisant de 250 postes passés de CT en IT sur l'année 2018.

**Depuis le début du plan Sapin en 2013, SUD TAS dénonce les conditions dans lesquelles se déroule la sélection des contrôleur.euses du travail et le passage dans le corps de l'inspection. Les années passant, cela devient évidemment de plus en plus catastrophique et anxiogène pour les collègues concerné.es.**

**Dans le même temps la situation des services se dégrade encore. Il est frappant de constater que le ministère s'acharne sur les contrôleur.euses alors qu'il promeut quasiment n'importe quel prétendant.es en RUC, créant dans certains services des situations explosives.**

Nous refusons que la carrière de collègues se joue au loto plus longtemps !  
Nous exigeons la requalification de tous les CT en IT, et que cette solution n'implique plus un tirage au sort déguisé en concours.  
Nous ne pouvons plus tolérer que le jury, et à travers lui le Ministère, aggrave le mal-être des CT dont l'avenir est en sursis, en les rabaisant en toutes occasions.

**Passage de tou.tes les CT en IT !**